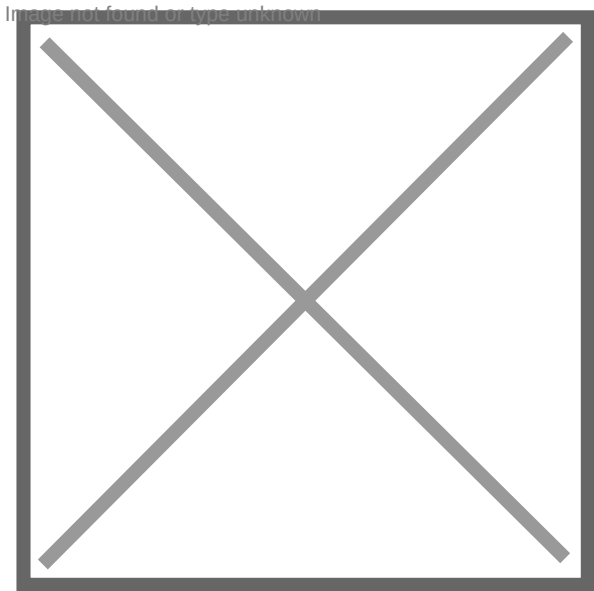




Projet immobilier qui passe de 19,6% a 5.5% de tva

Par **Orel28**, le **11/11/2009** à **16:14**

Bonjour, rnrnrn en 2007 j'ai signé un compromis de vente d'un appartement dont le projet immobilier (K&B) etait a 19,6% de tva. Aujourd'hui l'appartement a 9 mois de retard, et n'est donc toujours pas livré (Mars 2010 prévu au lieu de juin 2009). rnrnrn Entre temps le projet est passé a 5,5% de tva. rnrnrn Ma question est puis je réclamé la difference de tva soit environ 21000 euros a K&B (ou autre Etat ...) ???, on t-il le droit de vendre dans le meme projet immobilier des ppartement a 19,6% et d'autre a 5,5% de tva ?? rnrnrn Quelle demarche dois je faire ...?? rnrnrnrn Un grand merci a tous ceux qui vont me repondre , parce que la avec K&B, entre le retard et Les changement de tva je ne m'en sort plus . rnrnrn en esperant des reponses clair et rapide.